



Paris, le 7 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cerises, chronique d'une mort annoncée

Un moucheron au nom exotique de « drosophile suzukii », arrivé d'Asie en 2010, ravage les vergers. Les autorités françaises ont unilatéralement interdit le traitement par le seul produit efficace, le diméthoate.

Malheureusement, à un mois de la récolte, les producteurs de cerises qui voient leur travail de plusieurs années englouti sont désespérés et commencent aujourd'hui dans le Vaucluse à tronçonner leurs arbres.

Le 29 mars dernier le ministre de l'Agriculture a demandé à la Commission Européenne d'interdire le diméthoate sur l'ensemble du territoire européen et faute de réponse sous 7 jours, il a pris l'engagement d'interdire les importations de cerises en provenance de tout pays où cette molécule resterait utilisée.

Le délai est expiré, le temps passe, le moucheron lui n'attend pas ! Il détruit sans relâche nos cerises et se propage sur d'autres fruits.

Il est urgent d'agir !

FNSEA : Arnaud LEMOINE : 06.13.24.19.19

FNPF : Luc BARBIER : 06.15.98.58.20

JA : Célia FAURE : 06.68.66.15.83